

**FONDS MEDICO CHIRURGICAL (FMC)**

Bruxelles, le 16 février 2015

Cher(e)s collègues,

Vous trouverez, ci-joint, la note d'information que l'association des membres de direction pensionnés envoie ce jour à ses membres.

Nos deux associations défendent les droits de tous les pensionnés de la banque. Deux membres de notre comité ont participé et continueront de participer aux réunions avec HR (service du Personnel).

Ci-dessous, ce que nous vous conseillons de faire.

**QUE FAIRE ?**

Vous avez reçu ou recevrez incessamment un courrier vous invitant à une **session d'information**.

**Inscrivez-vous** de sorte à ce que vous soyez pleinement informés à l'heure de votre décision.

N'hésitez pas à poser toute question utile à votre bonne compréhension de l'offre qui vous sera soumise.

Prenez votre décision de souscrire ou non à l'assurance offerte en ne tenant aucun compte de l'action en justice dont le résultat ne peut jamais être garanti et peut prendre du temps.

En cas de succès de nos négociations et/ou de l'action en justice menée par un groupe de collègues agissant comme requérants, nous exigerions de la banque que les décisions soient appliquées à tous les assurés du FMC qu'ils aient ou non souscrit à l'assurance ETHIAS-MEDEXEL.

Sincères amitiés

Au nom du comité de Seniors ING Brussels,

René Servotte  
Président

[rene.servotte@seniorsingbrussels.be](mailto:rene.servotte@seniorsingbrussels.be)

59, Bld Charles Vanpée, 1400 - Nivelles